



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

DOM : Réunion

Question écrite n° 54918

Texte de la question

M. André Thien Ah Koon souhaite attirer l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur les difficultés rencontrées par les non-voyants pour accéder à Internet à la Réunion. L'Internet a beau être « universel », tous n'y ont pas encore accès, notamment les déficients visuels, pour qui le matériel informatique coûte une véritable fortune. Actuellement, il n'existe à la Réunion aucun point d'accès public à Internet et très peu de sites web qui offrent une navigation facilitée pour les non-voyants. Considérant qu'Internet est un excellent outil d'insertion sociale et culturelle pour les déficients visuels, la création de points d'accès publics pour les non-voyants s'avère nécessaire. En conséquence, il la remercie de bien vouloir lui indiquer si elle envisage de mener des actions pour développer l'accès à Internet en faveur des non- ou malvoyants à la Réunion mais également sur l'ensemble du territoire national.

Données clés

Auteur : [M. André Thien Ah Koon](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54918

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 décembre 2000, page 6923